

MANIFESTATION

Marché estival

Ce 3ème marché nocturne annuel aura lieu le vendredi 3 août
au camping Vert Lagon.

Règlement :

- ❖ L'organisation se réserve l'acceptation de l'inscription lors de la commission qui aura lieu **le Vendredi 27 Juillet**.
- ❖ **Les emplacements** sont proposés à l'extérieur au camping Vert Lagon de Marnay.
- ❖ L'organisation décline toute responsabilité en cas de **perte ou de vol** des biens et marchandises présents sur le stand, et ceci pendant toute la durée de la foire.
- ❖ Les exposants sont tenus de **respecter les horaires d'ouverture**, 17h à 22h00, afin de garder tout le bon sens de la foire et d'être **présents le jour de leur inscription**.
- ❖ Par dossier d'inscription est demandé **un chèque de caution de 20€** qui sera rendu le soir avec l'emplacement rendu en état, si l'exposant ne se présente pas le jour de la manifestation le chèque de caution sera automatiquement présenté en banque.
- ❖ Dès lors que l'inscription est prise en compte, les exposants recevront **un mail de confirmation la semaine suivant** la commission, il est convenu que ce règlement est de ce fait accepté par l'exposant.
- ❖ **Les chèques d'inscription** seront présentés en banque la semaine avant la foire.
- ❖ L'organisation se réserve le droit **d'interdire d'exposer tous les produits n'ayant pas été déclarés à l'inscription**.
- ❖ **Accueil** des exposants le jour de la foire à partir de 15h.

INSCRIPTION à renvoyer à au plus tard le Vendredi 27 Juillet

MAIRIE-UCIA Le Marché Nocturne Estivale - 2, rue Carnot - 70150 MARNAY

Les dossiers sans paiements ou cautions (par chèque à l'ordre de l'UCIA Marnay) seront considérés comme nuls.

Nom : Prénom :

Enseigne :

Adresse :

Code postal / VILLE :

Téléphone portable :

Email :

N°SIREN/SIRET :

Produits exposés :

Je souhaite participer au Marché Nocturne Estivale et j'ai pris connaissance des conditions de participation correspondantes au règlement ci-joint.

1 emplacement :

5 mètres : 10 €

10 mètres : 15 €

15 mètres : 20 €

Branchement électrique : 5 € (prévoir allonge électrique pour aller jusqu'au boîtier électrique)

Soit un total de _____ € en paiement par chèque à l'ordre de l'UCIA Marnay (les paiements seront présentés en banque la semaine avant le marché), **et un chèque de caution de 20 € est obligatoire par inscription.**

Sera présenté en banque, par décision de la commission d'organisation, si l'emplacement n'est pas rendu propre, que les dimensions de l'emplacement n'ont pas été respectées ou un manque au règlement ci-joint.

Date :

Signature :

Union des Commerçants, Industries et Artisans

Du val de Marnay

La recette de ces emplacements est entièrement attribuée à la participation aux frais publicitaires.
Pour tous renseignements complémentaires : 06.85.05.71.51